

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 février 2025

CRÉATION DU CADRE D'EMPLOI DES PERSONNELS DE SANTÉ DES SERVICES
D'INCENDIE ET DE SECOURS - (N° 841)

Tombé

AMENDEMENT

N ° AS19

présenté par

M. Rancoule, M. Ménagé, Mme Bamana, M. Bentz, M. Bernhardt, Mme Dogor-Such,
M. Dussausaye, M. Florquin, M. Frappé, Mme Levavasseur, M. Lioret, Mme Loir, Mme Ranc,
M. Taché de la Pagerie et Mme Mélin

ARTICLE 2

À la première phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« aux côtés »

les mots :

« sous l'autorité ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.